



Carole DELGA
Ancienne ministre
Présidente

Montpellier, le 10 mars 2025

MONSIEUR PIERRE-ANDRE DURAND
PREFET DE REGION OCCITANIE
PREFECTURE DE HAUTE-GARONNE
PLACE SAINTE ETIENNE
31038 TOULOUSE CEDEX 9

NOS RÉF. : DITEE/SBT/17/D25-00751
AFFAIRE SUIVIE PAR : Claire PAGES
CONTACT : claire.pages@laregion.fr
Tél.: +33 (0)5 61 39 67 45

**OBJET : Projet de charte du Parc naturel régional des Causses du Quercy -
Transmission du projet de charte pour avis**

Monsieur le Préfet,

Le Parc naturel régional des Causses du Quercy a été créé le 1^{er} octobre 1999. Son classement arrive à échéance le 24 octobre 2027.

La révision de sa charte a été prescrite par délibération de la Région Occitanie en date du 21 avril 2023.

En application de la procédure de révision des chartes des Parcs naturels régionaux, je vous adresse le projet de charte du Parc, accompagné du diagnostic territorial et de l'évaluation de la mise en œuvre de la précédente charte.

Je sollicite votre avis sur le projet de Charte, celui du Ministère de la Transition Ecologique et enfin celui des instances consultatives nationales (Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France et Conseil National pour la Protection de la Nature).

J'attire votre attention sur les délais contraints de la procédure de révision et je vous remercie de bien vouloir veiller à ce que ce dossier parvienne au Conseil National de Protection de la Nature dans des délais permettant son examen en mars 2025.



HÔTEL DE RÉGION

Dans l'intérêt de ce territoire et au vu de la mobilisation et des engagements des acteurs pour enrichir ce projet, je vous saurais gré de bien vouloir accorder une bienveillante attention à ces demandes, afin que cette révision soit menée à son terme avec succès dans les meilleurs délais.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.



Carole DELGA

P.J. :

- Dossier complet comprenant le projet de charte du Parc naturel régional des Causses du Quercy (rapport, annexes et plan de référence du Parc), accompagné du diagnostic territorial et de l'évaluation de la mise en œuvre de la précédente charte.

Copie à :

- Monsieur Patrick BERG, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Occitanie)
- Madame Catherine MARLAS, Présidente du Syndicat mixte du PNR des Causses du Quercy
- Monsieur Serge RIGAL, Président du Conseil Départemental du Lot
- Monsieur Michel WEILL, Président du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne
- Monsieur Michaël WEBER, Président de la Fédération des Parcs naturels